



# Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

## Caractérisation et réhabilitation volontaire des sols du quartier Notre-Dame

Votre  
gouvernement 

Québec 

## Historique — MELCC

- Début 2021, nouveau protocole proposé par la Fonderie Horne;
- Analyse du protocole par le MELCC et émission d'un avis en septembre 2021;
- Contenu de l'avis :
  - Demande de précisions sur certains aspects;
  - Demande à l'entreprise de mieux respecter les exigences du MELCC en matière de caractérisation des sols;
  - Demande d'ajout de certains éléments à vérifier et à intégrer au protocole afin d'obtenir un meilleur portrait de la situation



## Maintenant

La Fonderie Horne et le consultant au dossier, Sanexen, ont tenu une première rencontre avec le MELCC pour mieux comprendre nos attentes et nos demandes.

Nous avons ensuite reçu de la Fonderie des documents ainsi qu'une réponse officielle à notre avis de septembre dernier.

Le MELCC est à analyser ces éléments, le tout dans le but de s'entendre sur un protocole de caractérisation et de réhabilitation le plus rapidement possible.

La DSPu sera aussi appelée à contribuer à l'analyse du protocole de la Fonderie au cours des prochaines semaines.



## Prochaines étapes — Communication

Le MELCC s’assurera que le plan de communication de la Fonderie Horne en lien avec les travaux et les changements apportés au protocole soit complet.

Par exemple :

- Envoi aux propriétaires concernés expliquant la démarche (par courrier/courriel);
- Rencontre d’information pour expliquer le protocole et répondre aux questions;
- Document d’information remis le jour même des travaux;
- Etc.

Ce plan de communication devra être partagé avec le MELCC, la DSPu et la Ville de Rouyn-Noranda avant l’envoi aux citoyens.